

Conditions d'utilisation des ressources électroniques mises à disposition par la Bibliothèque de l'EPFL

L'utilisation de la documentation électronique acquise par la Bibliothèque est sujette aux conditions établies dans les licences contractuelles fournies par les éditeurs.

Contractuellement les utilisateurs sont donc tenus de faire un usage loyal (*fair use*) des ressources documentaires en ligne mises à leur disposition.

Ces conditions sont plus ou moins restrictives selon les éditeurs ou fournisseurs d'information, cependant les règles suivantes sont généralement présentes dans les licences d'accès :

- l'accès au texte intégral des revues électroniques et des autres ressources sous licence (bases de données documentaires, encyclopédies et dictionnaires, livres électroniques ...) est **réservé aux utilisateurs autorisés**, à savoir les collaborateurs et étudiants de l'EPFL et les personnes se rendant physiquement à la Bibliothèque ;
- les documents peuvent être imprimés ou sauvegardés exclusivement pour **un usage personnel ou académique** (études, enseignement, recherche) ;
- le **déchargement systématique de textes ou de données est interdit**, qu'il soit automatisé ou manuel ;
- la **diffusion à des tiers n'est pas autorisée**, que ce soit sous forme imprimée ou électronique (messagerie ou web) ;
- dans le cas où l'authentification est basée sur la donnée d'un mot de passe, la divulgation de ce mot de passe aux personnes non autorisées est interdite.

De manière générale le droit d'auteur (*copyright*) doit être respecté : [Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins](#)

Les utilisateurs sont priés de respecter ces règles de bon usage. En cas d'usage abusif, les fournisseurs se réservent le droit de couper l'accès à ces ressources pour toute l'EPFL, voire d'entreprendre des poursuites à l'encontre de l'Ecole pour non-respect des clauses contractuelles.

Pour plus d'informations, veuillez contacter edoc.bib@epfl.ch